

rien, sinon l'ombre de celui qui prétend être supérieur à Dieu. Jean Le-Petit nous reproche de parler d'influence démoniaque dans la métaphysique guénonienne, mais il ne nous explique pas en quoi nous nous serions trompés.

Jean Le-Petit nous reproche encore notre attitude négative vis-à-vis de la franc-maçonnerie : « la Franc-Maçonnerie et l'Église ont œuvré de concert pour couvrir l'Europe de cathédrales », nous dit-il. Non point. La franc-maçonnerie est née à l'époque moderne, quand les corporations de maçons (opératifs) ont été peu à peu infiltrées par des gnostiques rosicruciens. Nous renvoyons à l'article de Christian Lagrave paru dans notre revue ¹.

¹ — Christian LAGRAVE, « L'action maçonnique en Europe aux 17^e et 18^e

Pour notre part, nous avons proposé ce dialogue aux guénoniens dans un climat serein, sans employer de termes désobligeants, même si nous n'avons pas caché nos critiques. Nous devons reconnaître que notre interlocuteur n'a pas su garder le même ton (nous n'avons pas relevé ici les passages discourtois), ce qui est un signe de faiblesse.

Antoine de Motreff

Jean LE-PETIT, « Guénon jugé par la Tradition » in *Vers la Tradition* n° 116 (juin-juillet-août 2009)

siècles, ses origines, etc. », *Le Sel de la terre* 68 (printemps 2009), p. 112.



☞ *Vie de saint Dominique*

Les Éditions du Cerf ont réédité en 2007 la *Vie de saint Dominique* du père Lacordaire O.P.

La préface retrace les événements qui ont abouti à la parution de l'ouvrage au 19^e siècle. Comme on pouvait s'y attendre, elle n'émet aucune réserve sur le libéralisme de Lacordaire. C'est pourquoi il nous a paru utile de rappeler les grands traits de la vie de ce religieux.

L'auteur

Le père Henri-Dominique Lacordaire (1802-1861) est connu pour avoir restauré l'Ordre des Frères Prêcheurs en France après la tourmente révolutionnaire.

Orphelin de père dès son plus jeune âge, il reçut une éducation chrétienne sévère de sa mère puis, contaminé par l'incrédulité de son siècle, perdit la foi après sa communion solennelle, étant alors élève au lycée de Dijon. La grâce le poursuivit cependant, et il revint à Notre-

Seigneur un soir d'avril 1824, à la lecture de l'Évangile selon saint Matthieu. Il était l'un des avocats les plus brillants de Paris.

Il entra alors au séminaire d'Issy-les-Moulineaux tenu par les sulpiciens et fut ordonné prêtre aux Quatre-Temps de septembre 1827.

Il voulut entrer chez les jésuites, mais son archevêque, Mgr de Quélen, l'en empêcha, le nommant aumônier de visitandines, et du très laïque lycée Henri IV. L'abbé Lacordaire se morfondait et pensa partir aux États-Unis où s'ouvrait un vaste champ d'apostolat.

C'est alors qu'il fit connaissance de Félicité de La Mennais qui réunissait dans sa propriété de la Chesnaie, en Bretagne, un certain nombre de prêtres et de laïcs, désireux de porter remède au désert spirituel et intellectuel dans lequel la France était tombée depuis la Révolution. Lacordaire y côtoya le futur dom Guéranger, l'abbé Rohrbacher, l'abbé Gaume, qui ne restèrent pas longtemps les hôtes de la Chesnaie.

L'orgueil de La Mennais le poussait en effet vers des théories de plus en plus hasardeuses, invitant l'Église à se rénover et à prêcher la liberté de conscience. Vatican II était en germe.

Lacordaire, qui avait entraîné La Mennais à Rome pour y défendre ses thèses et était devenu le principal rédacteur du journal *L'Avenir*, se sépara de son ami quand ses erreurs furent condamnées par Grégoire XVI dans l'encyclique *Mirari vos* du 15 août 1832, qui fut la première condamnation du catholicisme libéral.

Celui que les thèses de La Mennais avaient enthousiasmé pouvait difficilement devenir un

anti-libéral, et la restauration dominicaine qui suivra, même si elle donna à l'Église des religieux prestigieux, restera marquée de ces origines.

Une nouvelle page de la vie de Lacordaire s'ouvrit lorsqu'il fit la rencontre de madame Swetchine en janvier 1833, une russe orthodoxe convertie, liée à toutes les élites religieuses et sociales de l'époque. Elle l'introduisit dans la haute société parisienne. Puis Mgr de Quélen lui confia la chaire de Notre-Dame. Il y triompha, remuant tout Paris. Mais devant les attaques violentes qui l'accusaient d'être un Mennaisien déguisé, il quitta brusquement Paris pour Rome en 1836.

Là, au cours d'une retraite, il eut l'inspiration de restaurer l'Ordre des Prêcheurs en France. L'idéal apostolique de saint Dominique lui apparaissait le mieux adapté pour répondre aux nécessités modernes. Il reçut l'habit blanc et la chape noire des mains du Maître de l'Ordre le 9 avril 1839. Lacordaire fit son noviciat au couvent de la Quercia, près de Viterbe. Il prononça ses vœux le 12 avril 1840 et obtint l'autorisation d'ouvrir un noviciat français à Rome. Mais les accusations de ses adversaires de France ayant franchi les Alpes, Lacordaire reçut l'ordre de disperser ses novices dans les couvents italiens. Au retour de prédications fructueuses en France, la mesure fut cependant rapportée, et Lacordaire eut bientôt une dizaine de religieux autour de lui, dont cinq prêtres.

La première fondation fut Nancy, la seconde Chalais. Puis ce furent Flavigny, Toulouse, etc. Les vocations abondaient, attirées par la

parole et par l'austérité religieuse de Lacordaire.

Après la révolution de 1848, il siégea un moment à la Chambre dans les rangs des républicains. Mais il ne voulut pas les suivre jusqu'au bout, et démissionna. Sans cesse poursuivi par ses adversaires qui l'accusaient d'hétérodoxie, Lacordaire se défendit jusqu'auprès de Pie IX puis, de guerre lasse, finit par renoncer à la prédication.

C'est alors qu'il démissionna de sa charge de provincial et se reconvertit en fondant un Tiers-Ordre régulier dominicain enseignant à Sorèze. C'est là, le 20 novembre 1861, qu'il mourut, de chagrin dit-on, affecté autant par les attaques qui ne cessaient pas contre lui, que par l'incompréhension qu'il rencontrait de la part du Maître de l'Ordre, le Révérendissime père Jandel, nommé par Pie IX.

La Vie de saint Dominique

C'est pendant son noviciat à la Quercia, que Lacordaire écrivit sa *Vie de saint Dominique*, qui fut publiée en 1840.

Faiblesses de l'ouvrage

Le catholicisme libéral provient d'une peur devant le monde issu de la Révolution, où Notre-Seigneur ne règne plus. Persuadé que la situation est irréversible, le catholique libéral va de compromission en compromission pour se faire accepter de ce monde nouveau.

De tempérament libéral, le père Lacordaire se trouve mal à l'aise devant la croisade et l'inquisition qui ont mauvaise presse. S'il en défend

encore les principes, puisque ce sont des institutions fondées par les papes, il essaye d'en dégager au maximum son héros. On sent qu'écrivant son livre à la veille de faire revenir l'Ordre des Prêcheurs en France, l'auteur veut à tout prix éviter qu'on ne l'accuse de ramener par là-même l'esprit de la croisade et de l'inquisition. Du coup, il n'est plus objectif sur ces questions.

Lacordaire qualifie d'abord la croisade contre les Albigeois de « guerre à laquelle Dominique ne prit aucune part et qui ne fut pour lui qu'une source de tribulations dans l'exercice de son apostolat » (p. 66). C'est un peu bref. Un peu plus loin, Lacordaire s'indigne des violences « qui ont ôté à cette croisade le caractère de sainteté qu'elle avait sous d'autres rapports » (p. 79).

S'il est vrai que saint Dominique n'a pas participé directement à la croisade contre les Albigeois – sauf, quand même, à la bataille de Muret (12 septembre 1213), où il obtint par Marie la première victoire du rosaire – ce n'est pas parce qu'il désapprouvait ce qui se passait, c'est parce qu'il voulait se laisser distraire le moins possible de son ministère de prédication et de la fondation de son Ordre. Dominique était l'homme *d'une œuvre*, et il ne voulait pas dévier de sa mission. Loin d'avoir été pour lui une source de tribulations, la croisade protégea son œuvre naissante de prêcheurs et de moniales, et permit aux frères de convertir le Languedoc par la prédication du rosaire, lorsque la région fut débarrassée des seigneurs qui soutenaient l'hérésie.

Quant aux âmes sensibles qui s'effarouchent de la prétendue

« cruauté » des croisés, elles devraient s'informer des mutilations horribles auxquelles les cathares se livraient sur leurs ennemis, et étudier les guerres de l'époque. Les guerres et les génocides qui ensanglantent le monde depuis la Révolution ne sont-ils pas bien pires ? On lira l'admirable ouvrage de Dominique Paladilhe, *Simon de Montfort et le drame cathare*¹, qui fait justice de toutes les calomnies que les ennemis de l'Église n'ont cessé de répandre contre cette croisade et contre Simon de Montfort, modèle du chevalier chrétien et ami intime de saint Dominique.

Dans le même esprit, le père Lacordaire passe complètement sous silence les origines militaires du Tiers-Ordre dominicain (p. 281), au début milice armée pour défendre l'Église contre les hérétiques de Lombardie : *La Milice de Jésus-Christ*.

Pour ce qui est de l'inquisition, Lacordaire veut aussi montrer que saint Dominique n'y a pas participé. Il note seulement : « On a cru pouvoir induire la participation du saint à des procédures criminelles » (p. 105) du seul fait que Dominique avait été « investi par les légats du Saint-Siège du pouvoir de réconcilier les hérétiques à l'Église » (p. 106).

Il faut quand même savoir que jusqu'au 18^e siècle, la majorité des historiens se sont efforcés d'établir que saint Dominique avait été, sinon le fondateur, du moins l'un des principaux promoteurs de l'inquisition. Mais au 18^e siècle, sous l'influence de la philosophie des Lumières, on s'est plutôt efforcé de

démontrer le contraire. S'il est exact que l'inquisition ne fut régulièrement organisée que dix ans après la mort du saint, ses procédés essentiels existaient déjà de son vivant. Et, quoique les documents concernant l'inquisition dans cette région, aient été presque tous détruits par le protestantisme et la Révolution, ceux qui restent montrent bien que, si l'apostolat de Dominique fut avant tout celui d'un prêcheur qui argumentait, il était ensuite celui d'un inquisiteur qui absolvait les convertis et leur infligeait les pénitences canoniques. On se reportera ici à l'ouvrage du père Petitot O.P., *Vie de saint Dominique*², au chapitre XI.

Passons à une autre faiblesse de l'ouvrage. Au sujet de la reconnaissance de l'Ordre des Prêcheurs par le Saint-Siège, Lacordaire écrit que le pape Innocent III « ne se montra point d'abord favorable aux vœux [de Dominique]. Il ne pouvait se décider à approuver un Ordre nouveau consacré à édifier l'Église par sa prédication. Pouvait-il y avoir dans l'Église un autre Ordre apostolique que l'épiscopat ? » (p. 127). D'autre part, le IV^e concile de Latran venait de statuer qu'« en raison de la multiplication des Ordres monastiques, on ne permettrait plus qu'il s'en établît de nouveau » (p. 129). On sait qu'Innocent III, dans un songe, vit Dominique soutenir de ses épaules la basilique du Latran qui s'effondrait. Pour Lacordaire, c'est ce rêve qui « avertit le pape de la volonté de Dieu » (p. 130).

² — Saint-Maximin, Éditions de la Vie Spirituelle, 1925, réédité en 1996 par les Éditions du Lion (à Lyon).

¹ — Paris, Librairie Académique Perrin, 1988.

Il faut répondre que le saint ne pouvait demander au pape d'approuver son Ordre. La fondation dominicaine ne comprenait alors qu'une maison de moniales à Prouille, et un groupe de prêcheurs installés par l'évêque de Toulouse dans sa ville. Les frères n'étaient même pas liés par des vœux. Dominique venait à Rome pour demander la protection du Saint-Siège sur le domaine de Prouille menacé par le comte de Toulouse, et pour s'entretenir avec Innocent III de la possibilité de fonder un Ordre de prêcheurs. Le bienheureux Jourdain de Saxe, successeur immédiat et premier biographe de saint Dominique, ne parle pas d'hésitation du pape. Au contraire, écrit-il, le souverain pontife, « ayant écouté les projets de Dominique, l'exhorta à retourner vers ses frères, à choisir avec eux une règle approuvée et, cela fait, à revenir à Rome chercher la confirmation pontificale ». Le songe qu'eut le pape ne fit que le confirmer dans la décision qu'il avait prise.

Les grands historiens dominicains du 20^e siècle – les pères Mandonnet, Vicaire et Petitot – démontrent d'ailleurs unanimement combien le projet de Dominique apparut providentiel au pape et à la Curie.

Le dixième canon du concile de Latran venait en effet de statuer ceci : « Les évêques, à cause de leurs multiples occupations [...], pour ne point mentionner leur défaut de science [...], ne suffisant plus à annoncer au peuple la Parole de Dieu, [...] nous ordonnons qu'ils choisissent des hommes capables de s'acquitter de la sainte prédication ».

C'est pourquoi saint Dominique n'eut rien à craindre de la mort inopinée d'Innocent III. Lorsque le saint revint à Rome pour dire qu'il avait choisi avec ses frères la règle des chanoines de Saint-Augustin augmentée de constitutions propres, le nouveau pape Honorius III confirma aussitôt son Ordre, prophétisant que ses religieux seraient dans l'avenir « les athlètes de la foi et les vraies lumières du monde ». Le pape ne cessera par la suite de multiplier les bulles de recommandation des nouveaux Prêcheurs aux évêques.

Les Ordres de saint Dominique et de saint François sauveront d'ailleurs l'Église et la chrétienté au 13^e siècle.

Il y aurait peut-être d'autres critiques à faire sur cet ouvrage du père de Lacordaire. Nous avons voulu mentionner celles qui nous paraissent les plus importantes.

Intérêt de l'ouvrage

Cependant, malgré la personnalité de l'auteur et les faiblesses de son livre, la *Vie de saint Dominique* de Lacordaire reste un grand classique.

Tout d'abord parce que l'auteur a puisé aux sources les plus authentiques : les documents du 13^e siècle, qu'il cite abondamment.

Ensuite parce qu'il porte des jugements qui sont des traits de génie.

Ainsi ce survol de la vie du saint : « La vieille Castille avait nourri l'enfance et la jeunesse de Dominique, le Languedoc avait dévoré les plus belles années de sa maturité, Rome était le centre où l'avait sans cesse ramenée l'ardeur de sa foi, la

Lombardie devait être son tombeau » (p. 249).

Ou encore cette interprétation de l'épisode où le bienheureux Réginald d'Orléans, co-fondateur de l'Ordre, fut guéri d'une maladie mortelle par la Vierge Marie qui lui fit des onctions sur le corps avant de lui montrer l'habit que devraient désormais porter les frères : « Réginald n'était que le représentant de l'Ordre des Frères Prêcheurs, et la Reine du Ciel et de la terre contractait alliance en sa personne avec l'Ordre tout entier. Le rosaire avait été le premier signe de cette alliance, et comme le joyau de l'Ordre à son baptême ; l'onction de Réginald, indice de virilité et de

confirmation, devait aussi avoir un signe durable et commémoratif : [...] le scapulaire, signe extérieur de cette vertu des anges sans laquelle il est impossible de sentir et d'annoncer les choses célestes » (p. 200).

Nous laissons au lecteur le soin de découvrir d'autres merveilles.

Ajoutons enfin que le style littéraire de l'ouvrage est excellent, ce qui n'est pas négligeable en notre époque de vulgarité.

Fr. M.-D. O.P.

Henri-Dominique LACORDAIRE,
Vie de saint Dominique, Paris, Cerf,
2007, 13 X 19,5 cm, 339 pages, 24
euros.



LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !